Pouvoir colonial et autorités africaines : l'implication des chefs moose dans l'administration coloniale du territoire lyél (1907 -1920)

BAZIOMO Romaric,
Doctorant,
laboratoire Système Politiques, Économiques, Religion et Culture (SYPERC) de l'Université Joseph Ki-Zerbo,
baziomo.romaric@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse les transformations progressives des rapports politiques et militaires entre les Moose et les Lyéla de la fin du XIX^e^ siècle au début du XX^e^ siècle. L'étude met particulièrement en évidence l'implication des chefs moose dans l'administration coloniale du territoire lyél entre 1907 et 1920. À partir de sources orales, archivistiques et bibliographiques, il met en évidence leur rôle dans l'implantation et le renforcement du pouvoir colonial chez les Lyéla. À la veille de la conquête française, les relations entre les Lyéla et les Moose étaient ambivalentes, oscillant entre tensions, alliances militaires et formes d'assistance réciproque. Elles ne traduisaient donc ni une domination politique moose sur le Lyolo ni une hostilité permanente entre les deux communautés. La conquête française transforma progressivement ces rapports. En 1900, les Français créèrent une entité politico-administrative dans le Lyolo. De 1907 à 1920, le territoire de Réo fut placé sous l'autorité du Larlé-naaba Pawitraogo Tiendrebeogo, avant de retrouver en 1920 une autonomie administrative. Dans le cadre de ce rattachement, les chefs moose apportèrent un appui militaire au pouvoir colonial, notamment lors de la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916. Cet appui contribua à l'échec de la révolte et à l'implantation définitive du pouvoir colonial dans le Lyolo.

***Mots clé** : pouvoir colonial ; chefs moose ; administration coloniale ; Lyéla.*

Abstract

This article analyzes the gradual transformation of political and military relations between the Moose and the Lyéla from the late 19th to the early 20th century. On the eve of the French conquest, the Lyéla remained politically

independent, despite the influence exerted by certain Moose chiefdoms over some villages in the Lyolo region. The study highlights, in particular, the involvement of Moose chiefs in the colonial administration of Lyéla territory between 1907 and 1920. Drawing on oral, archival, and bibliographic sources, it underscores their role in establishing and consolidating colonial rule among the Lyéla. Prior to the French conquest, relations between the Lyéla and the Moose were ambivalent, fluctuating between tensions, military alliances, and forms of mutual assistance. Consequently, these relations reflected neither Moose political domination over the Lyolo nor constant hostility between the two communities. The French conquest gradually transformed these dynamics. In 1900, the French established a politico-administrative entity in the Lyolo region. From 1907 to 1920, the Réo territory was placed under the authority of Larlé-naaba Pawitraogo Tiendrebeogo, before regaining administrative autonomy in 1920. Within this framework of administrative attachment, Moose chiefs provided military support to the colonial authorities, notably during the suppression of the Lyéla revolt of 1915–1916. This support contributed to the failure of the uprising and the definitive establishment of colonial rule in the Lyolo region.

Keywords: *colonial power; Mossi chiefs; colonial administration; Lyela.*

Introduction

Dans une pièce d'archive conservée au Centre national des archives de Ouagadougou, il ressort qu'en 1971, un tract politique fut rédigé pour s'opposer à l'investiture d'un chef de canton à Réo par un Moro-Naba. Plus précisément, on peut y lire : « La légendaire fierté du Gourounsi se trouve ternie par le postulant à la chefferie qui l'a aliénée en allant implorer au Moro l'investiture du pouvoir provincial, et cela sans consultation préalable des sujets qu'il entend commander. L'autorité du Moro n'a jamais atteint Réo et nous ne devons pas, sans dégénérer, accepter le pouvoir d'un candidat qui aliène ses atouts les plus nobles : ses droits » [1]. L'objectif de ce tract était de contester la légitimité historique et coutumière de cette investiture et de rappeler, dans le contexte politique de 1971, l'attachement des populations de Réo à leur liberté et à leur

indépendance politique à l'égard des autorités moose. Cet épisode constitue un constat important : la question de l'autorité moose sur le territoire lyél. Il renvoie à une mémoire historique plus ancienne, marquée par les rapports complexes entre les Lyéla, les chefferies moose et l'administration coloniale. La référence au Moogho Naaba dans ce débat invite ainsi à s'interroger sur les conditions historiques qui ont permis à des autorités moose d'exercer, à un moment donné, des fonctions d'autorité sur un territoire dont les populations revendiquaient traditionnellement l'indépendance politique. En effet, avant la conquête coloniale, le *Lyolo* était organisé selon des structures politiques et sociales propres aux Lyéla. L'organisation politique lyél reposait notamment sur l'autonomie des communautés villageoises et sur des autorités issues de la société locale. Les relations avec certaines chefferies moose existaient néanmoins et pouvaient prendre différentes formes, notamment des rapports d'échanges, d'alliance, de protection ou de négociation. Ces relations ne se traduisaient toutefois pas par l'établissement d'une domination politique et administrative directe des chefs moose sur l'ensemble du territoire lyél. La conquête française constitue dès lors une rupture importante dans cette configuration politique.

Les travaux d'E. bayili (1983, 421 p), d'A. M. Duperray (1978, 379 p), de N. Bakyono (2004, 204 p), de R. Kando (1994, 115 p), consacrés aux Lyéla, ont notamment étudié les relations entre les Lyéla et les Moose, la colonisation du pays lyél, ainsi que l'organisation administrative coloniale chez les Lyéla. Toutefois, le processus par lequel l'administration française a utilisé des autorités moose comme instruments de gouvernement du territoire lyél demeure peu étudié. De ces travaux, il ressort également que les Lyéla sont traditionnellement réfractaires à l'intégration au système politique moose et qu'ils ont longtemps préservé leur autonomie politique face aux tentatives de domination, jusqu'à

la conquête coloniale française des territoires constituant l'actuel Burkina Faso, à la fin du XIXe siècle.

Dès lors, comment expliquer qu'en 1971, des membres de la famille Bassolé de Réo, à qui incombait la chefferie de terre, aient tenté de faire venir le Moogho Naaba afin d'être investis comme chefs politiques à Réo ? Si cet épisode appartient au contexte politique de 1971, il renvoie néanmoins à une question plus ancienne, celle de l'origine et des modalités de l'intervention des autorités moose dans l'administration du *Lyolo* durant la période coloniale. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, intitulée : « Pouvoir colonial et autorités africaines : l'implication des chefs moose dans l'administration coloniale du territoire lyél (1907 -1920) ».

Cette recherche s'articule autour de la question suivante : comment et pour quelles raisons l'administration coloniale française a-t-elle associé les chefs moose à l'administration du territoire lyél entre 1907 et 1920, et comment cette implication s'est-elle notamment manifestée lors de la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916 ? Pour répondre à cette interrogation, trois questions spécifiques se dégagent. Premièrement, comment se caractérisaient les relations entre les chefferies moose et la société lyél de la fin du XIXe siècle à 1907 ? Deuxièmement, par quels mécanismes l'administration coloniale a-t-elle confié aux chefs moose des fonctions d'autorité dans le *Lyolo* entre 1907 et 1920 ? Troisièmement, quel rôle les chefs moose ont-ils joué dans la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916 et quelles furent les conséquences de leur implication sur l'évolution politique et administrative du *Lyolo* ? L'objectif général de cette étude est d'analyser les modalités, les motivations et les effets de l'implication des chefs moose dans l'administration coloniale du territoire lyél entre 1907 et 1920, en mettant particulièrement l'accent sur leur participation à la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916. Plus spécifiquement, il s'agit, d'abord, d'examiner les

relations entre les Lyéla et les Moose avant 1907 ; ensuite, d'analyser le processus par lequel le territoire lyél a été placé sous l'autorité des chefs moose ; enfin, d'étudier leur rôle dans la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916 ainsi que les conséquences politiques et administratives de leur implication sur l'évolution du *Lyolo* entre 1907 et 1920.

Sur le plan méthodologique, notre démarche est de nature qualitative et s'appuie sur la méthode historique. Cette dernière repose sur la mobilisation de sources écrites, archivistiques et orales afin d'analyser, d'une part, les rapports entre les Lyéla et les Moose et, d'autre part, l'évolution de l'organisation politique et administrative du *Lyolo* à l'époque coloniale.

L'exploitation de ces différentes sources a nécessité une critique interne et externe visant à apprécier leur origine, leur fiabilité et la pertinence des informations qu'elles fournissent. La méthode comparative a également été mobilisée afin de confronter les informations issues des différentes catégories de sources. Cette démarche a permis d'identifier les convergences, les divergences ainsi que les éventuelles contradictions entre les informations recueillies, et de mieux les interpréter dans leur contexte historique.

Le croisement et l'analyse critique de ces différentes sources ont permis d'élaborer un plan de travail articulé autour de trois sections : la première examine les relations entre les Lyéla et les Moose de la fin du XIX^{e} siècle à 1907 ; la deuxième étudie l'intégration des autorités moose dans l'administration coloniale du *Lyolo* ; et la troisième analyse le rôle des autorités moose dans la répression de la révolte des Lyéla (1915-1916).

1. L'évolution des relations entre les Lyéla et les Moose de la fin du XIX^{e} siècle à 1907

Les Lyéla constituent un groupe proto-autochtone d'agriculteurs dont le territoire, appelé *Lyolo*, est situé dans la

province du Sanguié, au Burkina Faso. Avec les Kasséna, les Nouna, les Sissala, les Ko, les Nankana, les Pougouli et les Koussacé, ils forment le grand groupe ethnique appelé Gurunsi (A. M. Duperray, 1984, pp. 14-15).

Avant la conquête française, intervenue à la fin du XIXe siècle, le *Lyolo* constituait une zone convoitée par les princes moose, (Y.F.P. Sedogo 1987, p. 31). Ces convoitises se traduisirent, dès la mise en place des premiers royaumes moose au XVIe siècle, par des tentatives militaires visant à conquérir les territoires lyéla et à les soumettre à leur système politique. Cependant, ces entreprises se soldèrent globalement par un échec. Face à cette situation, les actions militaires moose dans le *Lyolo* prirent davantage la forme d'incursions sporadiques destinées à capturer des esclaves, à razzier du bétail ou à s'emparer de vivres.

À la veille de la conquête coloniale, les relations entre les Moose et les Lyéla se caractérisaient par une certaine ambivalence. D'une part, elles étaient marquées par un sentiment d'hostilité, notamment à l'égard des commerçants ne disposant pas de relais dans les villages lyéla et des aventuriers moose qui pénétraient dans le *Lyolo* pour capturer des habitants, razzier du bétail ou s'emparer de vivres. D'autre part, ces relations reposaient également sur des accords d'assistance militaire réciproque entre les Lyéla et certaines principautés moose voisines.

Ces accords comportaient des clauses d'assistance mutuelle entre les deux parties en cas d'agression extérieure (R. Kando, 1994, p. 68). À ce propos, I. I. J. Kantiono (2005, p. 82) précise : « selon les causes de l'assistance, les Naba moosé s'engageaient à ne pas agresser leurs alliés, à assurer leur protection contre les incursions des autres chefferies voisines et contre toute attaque étrangère. En retour, les Lyéla offraient leurs services militaires aux Moosé. Par exemple, les Lyéla ont aidé le Naba de Nanoro à faire face à ses ennemis de Ouagadougou et de Yako ». Cet

exemple montre que les relations entre les Lyéla et certaines principautés moose ne se limitaient pas à des rapports d'hostilité, mais pouvaient également prendre la forme d'alliances militaires fondées sur des engagements réciproques de protection et de soutien. S. Yaméogo (1990, p. 100) fournit également un exemple qui illustre cette forme d'assistance militaire :

> Le naaba du Lalle qui s'y (Koudougou) refugia demanda au tengsoaba de s'armer contre ceux de Ouagadougou. Celui- ci refusa. Mais sous l'insistance il accepta. On battit le tam-tam de guerre. Ceux de Kudugu sortirent. Une grande empoignade s'engagea et à laquelle participèrent des femmes. Malgré tout, les guerriers venus de Ouagadougou dispersèrent ceux du Lall-naaba. Ce fut sans doute lors de ces combats qu'un guruna de bojolo (bonyolo) parvint inextremis à sauver ce dernier (Lall-naaba) de la capture.

Cet épisode témoigne ainsi de la participation des Lyéla aux conflits opposant certaines principautés mooses, dans le cadre d'engagements militaires réciproques. Toujours dans le cadre de cette assistance militaire mutuelle, I. I. J. Kantiono (2005, p. 83) note : « grâce à la protection de Réo par le Lallé Naba, personne n'osait aller y chercher des esclaves.

Toutefois, au-delà de leur fonction militaire, ces alliances produisirent progressivement des effets politiques et territoriaux qui contribuèrent à renforcer l'influence de certaines chefferies moose sur les villages lyéla voisins. Tout d'abord, grâce à un système de grignotage et à travers le jeu des alliances, certains villages lyéla, proches des Moose, passèrent sous l'autorité moaaga, (N. Bado, s.d., p. 24). Par exemple, nous pouvons citer les villages de Nèdɛ (Wera), Danyɛ (Dagnenga),

de Dòlò (Dulugu), (N. Bado, s.d., p. 24). Ceux qui ne purent supporter ce système de grignotage migrèrent. Ensuite, selon E. Bayili (1983, p. 318), ces alliances conduisirent à des interventions directes ou indirectes dans le processus d'investiture de certains chefs de terre lyéla, notamment dans les villages les plus proches des royaumes moose. Enfin, elles nourrirent chez certains chefs moose des prétentions à exercer une domination sur les Lyéla. C'est ainsi que certains chefs moose tentèrent, sans succès, d'intervenir jusque dans le choix du candidat à la chefferie de terre. À titre d'illustration, E. Bayili (1983, pp. 318-319) écrite :

> À Kwarjè, par exemple, deux candidats étaient rituellement présentés pour la succession à la chefferie de terre, l'un choisi par le chef de Nanoro, l'autre par le clan attributeur des Bayili. Mais le jour de l'investiture, réunis avec tous les habitants de Kwarjè, sous un tamarinier près de leur maison mère (maison du chef de clan) les Bayili se précipitaient au signal donné vers la maison mère des Bako (clan exerçant la chefferie de terre attribuée par les Bayili) pour proclamer leur propre candidat, comme nouveau chef de terre du village, devançant ainsi le chef de Nanoro ou sa délégation restée en arrière.

Ces prétentions, parfois caractérisées par le non-respect des engagements pris par les Naaba moose, conduisirent certains villages lyéla à rompre leurs alliances d'assistance militaire avec certaines chefferies moose et à se rattacher à d'autres, (E. Bayili, 1983, p. 319). Ce fut notamment le cas du village de Cô, qui se détacha du Naaba de Sourgou pour se rattacher au Lallé-Naaba, ainsi que de Didyr de Samba pour se rattacher au chef de Nanoro. Les alliances ne signifiaient donc pas nécessairement une soumission politique, mais pouvaient constituer des

relations négociées et réversibles. De ce fait, selon E. Bayili (1983, p. 316) « la majeure partie des villages Nord Nuna, de l'est Volta noire, reconnaissait une certaine autorité politique des naba de leur commandement allié respectif, sur leur territoire. Une autorité dont la signification et la manifestation étaient cependant plus honorifique que réelles. Elles se traduisait notamment par des visites périodiques des chefs mossi dans les villages Nord Nuna, surtout les plus proches ».

C'est dans ce contexte qu'au début de la conquête des territoires de l'actuel Burkina Faso, les chefs moose présentèrent aux conquérants français leurs prétentions à exercer une autorité politique sur les Gurunsi-Kiripsi, dont faisait partie le territoire lyél. Ainsi, à la suite des conquêtes du Yatenga, de Yako et de Ouagadougou, les Français, se fondant sur les prétentions des chefs moose, considérèrent initialement le *Lyolo* comme relevant de leur sphère d'autorité.

Toutefois, au retour d'une tournée effectuée dans la région de Léo, le capitaine Amman constata que les Lyéla n'étaient pas effectivement soumis aux chefs moose. En effet, lors de son passage dans le *Lyolo*, « des bandes de Gourounsi hostile fondent sur ses hommes près de la colline Sanguié » (A. M. Duperray, 1978, p. 160). Cette confrontation permit aux autorités françaises de mieux appréhender certaines particularités du pays lyél, notamment celles liées à son organisation sociopolitique et à sa langue. La prise en compte de ces spécificités se traduisit par la mise en place d'une structure politico-administrative distincte dans la région de Réo. Cette situation témoigne ainsi de l'autonomie politique dont jouissaient les Lyéla à la veille de la conquête coloniale. A. M. Duperray (1978, pp. 187-188) souligne d'ailleurs cette situation lorsqu'elle écrit : « les villages léla sous contrôle mossi se refusent d'abord à toute réquisition avant de récuser l'autorité mossi. Certains villages mêmes tels que ceux de Ramongo et de Sourgou déclarent qu'ils ne refusent pas d'obéir

au chef Blanc de Ouagadougou, mais qu'ils ne sont pas sujets du naba Mossi ».

Créée en 1900, la province de Réo fut rattachée au cercle de Ouagadougou et placée sous l'autorité d'un chef lyél, Begnini Bassolé, qui relevait du commandant de cercle de Ouagadougou. Cependant, à la suite des réformes administratives engagées en 1907, la province de Réo fut rattachée au fief du Larlé Naba, tandis que son chef devint l'auxiliaire de ce dernier. Ce rattachement ne constituait pas une simple modification du cadre administratif du territoire lyél. Il traduisait, d'une part, une transformation plus profonde de l'exercice du pouvoir local. En plaçant le territoire lyél sous l'autorité du Larlé-Naba, l'administration coloniale intégrait ainsi une autorité moose à son dispositif de gouvernement et l'inscrivait dans une relation de dépendance à l'égard du pouvoir colonial. Dès lors, leur fonction ne se limitait plus à l'exercice d'une autorité traditionnelle : elles devenaient également des intermédiaires chargés de transmettre et de relayer les décisions de l'administration auprès des populations locales. Le rattachement de 1907 apparaît ainsi comme un processus de recomposition du pouvoir, au cours duquel l'autorité traditionnelle fut progressivement transformée en instrument de l'administration coloniale. D'autre part, en plaçant l'autorité traditionnelle lyél sous la tutelle d'une autorité moaaga, l'administration coloniale semble concrétiser plusieurs siècles de désir des Moose de soumettre les Lyéla à leur domination politique, même si cette réorganisation administrative répondait avant tout aux objectifs de contrôle et de domination de l'administration coloniale.

2. L'intégration des autorités moose dans l'administration coloniale du Lyolo (1907-1920)

Avant la conquête française, le *Lyolo* n'était pas organisé comme un territoire soumis à une autorité politique centralisée. Les villages lyéla conservaient leurs propres autorités et leur capacité à gérer leurs affaires ; toutefois, ils demeuraient unis par une forte identité culturelle et sociale. Cette union se manifestait notamment par la mobilisation des solidarités basées sur des liens de parenté et d'amitié en cas d'agression extérieure. À ce titre, écoutons Aimé Ossambié Bassolé:

> La richesse des Lyéla, c'est la famille. L'amour que nous avons les uns pour les autres faisait que nous étions unis. C'est pourquoi nous avons pu résister et repousser ceux qui nous attaquaient, comme les Moose.
> Du temps de nos parents, par exemple, lorsque Zoula était attaqué par un ennemi, ceux de Goundi, Réo, Kyon, Ténado, etc. venaient aider les habitants de Zoula à repousser cet ennemi. Car à Zoula, ils avaient de la parenté : un oncle, une tante, une belle-mère, un beau-père, un fils, etc.
> Chez nous, notre amour familial est différent, plus fort que chez les autres. Je prends un autre exemple : auparavant, dans le *Lyolo*, on ne voyait pas de fous dormir dehors, sur les routes ou sous les arbres, comme c'était parfois le cas chez les Moose. Si une personne avait des troubles mentaux, elle revenait à la maison le soir. Les gens la voyaient, les femmes lui donnaient à manger et, le lendemain, elle repartait dans les marchés. C'était ainsi que cela fonctionnait. Il était inconcevable, par respect pour l'honneur de la famille, de laisser un membre dormir

dehors. (M. Bassolé, communication personnelle, 18 juillet 2024).

Pour Aimé Ossambié Bassolé, la famille constitue le fondement de la cohésion sociale lyél. Les liens de parenté, qui dépassent les limites des villages, créent des obligations réciproques de solidarité, d'assistance et de défense. Cette solidarité permet non seulement de protéger les individus vulnérables, mais aussi de mobiliser plusieurs communautés face aux agressions extérieures. La parenté apparaît ainsi comme une véritable ressource sociale, participant à la cohésion et à la résistance collective du monde lyél.

Dans leurs rapports avec l'extérieur, certains villages entretenaient également des relations d'alliance ou d'influence avec certaines chefferies moose.

À la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, la France entreprit progressivement la conquête et la mise sous administration coloniale des territoires correspondant à l'actuel Burkina Faso. Pour affermir son autorité sur les territoires nouvellement conquis, le colonisateur avait besoin de collaborateurs autochtones fidèles[2]. C'est ainsi que, dans les régions où les structures politiques monarchiques centralisées étaient absentes, l'administration coloniale mit progressivement en place des structures politico-administratives s'inspirant, dans une certaine mesure, des modèles de chefferies existant dans les sociétés monarchiques [3]. Dans le pays lyél, qui ne connaissait pas de chefferie monarchique centralisée, l'administration coloniale créa la province de Réo et confia, dès 1900, l'exercice de l'autorité locale à Bagnini Bassolé, (N. Bakyono, 2004 : 73).

En 1907, Carrier, premier administrateur civil résident à Ouagadougou, appliqua, à la suite de la révolte du marabout Alassane Moumeni de Ramongo, le système d'administration indirecte instauré en 1904. Ce réaménagement introduisit une

nouvelle dynamique dans l'histoire politico-administrative du *Lyolo,* puisqu'il permit le rattachement de Réo à l'autorité du Larlé-naaba. En effet, cette réforme entraîna la suppression de l'organisation administrative fondée sur treize chefs de province dans le cercle de Ouagadougou, remplacée par une structure articulée autour de huit chefs de secteur. Dans ce cadre, la région de Koudougou fut placée sous l'autorité du Larlé-naaba Pawitraogo Tiendrebeogo, qui fut installé à Koudougou, (Duperray, 1978 : 192). Il convient de souligner que le Larlé-naaba n'était pas issu des structures politiques traditionnelles lyéla, mais constituait une autorité moose mobilisée par l'administration coloniale pour encadrer les populations du Kipirsi, considérées comme rebelles, parmi lesquelles figuraient les lyéla. Le Naaba de Lallé fut ainsi rétrogradé au rang de chef de canton, perdant son autonomie, tandis que les chefs de Réo et du Conquizitenga devinrent des auxiliaires du Larlé-Naba. Ils furent désormais intégrés dans une hiérarchie administrative centrée sur Koudougou. Cette réforme traduisait la volonté de l'administration coloniale de centraliser le pouvoir local afin de renforcer son contrôle sur les territoires et les autorités traditionnelles.

En 1911, afin de mettre fin à l'instabilité qui régnait dans la région de Koudougou et de mieux contrôler les chefs accusés d'abus, l'administration coloniale y installa un poste administratif dirigé par un résident français, (A. M. Duperray, 1978 : 192). Toutefois, Koudougou demeura rattaché au cercle de Ouagadougou.

L'intégration de l'autorité moose dans l'administration coloniale du *Lyolo*, commencée en 1907, ne fut donc pas définitive. Elle prit fin en 1920 avec le rétablissement de Réo comme province autonome de l'autorité du Larlé-naaba. Son administration fut confiée à Bagnini Bassolé, (A/ M. Duperray,

1978 : 255). Selon Pierre Bamony (2009 : 288), cette décision de l'administration coloniale s'explique par le refus persistant des Lyéla de reconnaître l'autorité du Larlé-naaba.

3. Le rôle des autorités moose dans la répression de la révolte des Lyéla (1915-1916)

En 1896, depuis Réo, les Lyéla accueillirent presque pacifiquement les Français dans le *Lyolo*, (R. Kando, 1994, p. 40). Selon A. Bakyono (1983, p. 37), cet accueil relativement pacifique s'explique, d'une part, par le conseil donné à Taga Bétié Bassolé par Nansar Bedoma, originaire du village d'Ekulji, à ne pas résister aux Français. Nansar Bedoma était un ancien esclave vendu au Yatenga, puis libéré après la conquête française de cette région. D'autre part, selon le même auteur, l'accueil pacifique réservé aux Français dans la région des Lyéla s'explique également par la défaite qu'ils infligèrent aux Zaberma qui ravageaient alors la région. En effet, à la veille de la conquête coloniale, l'ensemble des territoires gurunsi était confronté au fléau des incursions zaberma. Ce n'est qu'avec l'arrivée des Français dans cette zone, notamment à la suite de la signature, le 16 septembre 1896, d'un traité avec Hamaria, que ces incursions prirent fin (M. Gomgnimbou, communication personnelle, 21 août 2024). De ce fait, l'arrivée des Français contribua à instaurer un certain climat de sécurité et de paix dans le pays lyél, notamment en mettant fin aux incursions zaberma, moose et peules, ainsi qu'à certains conflits inter-villageois (R. Kando, 1994, p. 99).

La lettre de 1938 du chef de canton de Didyr, adressée à l'administrateur commandant du cercle de Koudougou, illustre bien le sentiment de sécurité que l'arrivée des Français avait suscité dans le pays des Lyéla : « Nous ferons tout pour les Français, comme ils ont tout fait pour nous. Grâce à eux, plus d'esclavage ; grâce à eux, nous sommes un peu civilisés, plus de

sauvagerie comme autrefois. Ils ont rendu de grand service et nous jurons d'être prêts pour les servir fidèlement » [4]. La lettre du chef de canton de Réo va dans le même sens : « Depuis l'arrivée des Français dans notre pays, nous sommes devenus bien tranquilles et en paix » [5].

Toutefois, cette appréciation favorable de la présence française ne signifiait pas pour autant une soumission complète à l'autorité coloniale, malgré l'accueil relativement pacifique réservé aux Français au début de la conquête. En effet, bien qu'ayant manifesté leur reconnaissance à l'égard des Français, les Lyéla demeurèrent attachés à leur liberté et à leur autonomie. Comme le souligne A. M. Duperray (1978, p. 187), « les Lyéla font preuve d'une étonnante fidélité à maintenir pour eux-mêmes des conditions d'indépendance maximum et pour ceux qui traversent leur territoire des conditions d'insécurité certaines ». Cette volonté de préserver leur indépendance, qui se traduisait notamment par des actes d'insécurité à l'égard des personnes traversant leur territoire, conduisit les Français à considérer la région gurunsi-kipirsi, dont faisait partie le pays des Lyéla, comme une région anarchique. Cette situation contribua à la réorganisation, en 1907, du système d'administration indirecte mis en place au début de la colonisation. Il convient également de souligner que les abus commis par certains chefs placés à la tête des provinces et des cantons contribuèrent à cette réorganisation du système administratif (A. M. Duperray, 1978, p. 191). Celle-ci conduisit ainsi à placer la région sous l'autorité du Larlé-naba Pawitraogo Tiendrebeogo, qui fut installé à Koudougou (A. M. Duperray, 1978, p. 192). Le Larlé-naba était l'un des cinq principaux ministres du Mogho-naaba. Traditionnellement, il occupait la fonction de deuxième chef de guerre après le Tapsoba-naaba (A. M. Duperray, 1978, p. 192). Chargé de contrôler cette région considérée comme difficile, Pawitraogo Tiendrebeogo déploya toute son énergie et son zèle pour atteindre les objectifs qui lui

avaient été assignés. Cette tâche était d'autant plus difficile que les populations lyéla accordaient peu de considération aux chefs nommés ou installés par le colonisateur. À ce propos, A. M. Duperray (1978, pp. 255-266) souligne : « Que le travail d'un chef en pays léla soit ingrat… de caractère frondeur et individualiste … le paysan gourounsi est toujours prêt à répondre à son chef : qui t'a fait roi ? ». Dans ce contexte, les autorités moose mobilisées par l'administration coloniale eurent recours à la contrainte et à la violence pour imposer et faire respecter l'autorité coloniale, notamment dans l'exécution des travaux forcés. Ces pratiques donnèrent lieu à des abus et à des atrocités, particulièrement lors de l'exécution des travaux sur les chantiers. À ce sujet, A. Bakyono (1983, p. 41) rapporte un épisode particulièrement émouvant :

> Tout lyél qui a vu BARRA DEN (agent colonial) se souviendra de ce sanguinaire jusqu'à sa mort. En effet, l'on avait recruté des gens à Réo pour tracer la route allant de Koudougou à la Volta Noire ; cette route traversait une forêt d'épineux ; les gens n'ayant pas d'outils lui demandèrent où ils pouvaient les obtenir. À BARRA de répondre : ''j'ai besoin de route et non d'outils'', comme pour leur démontrer sa cruauté, il se saisit d'un jeune homme remarquable, et le décapita devant eux ; puis il demanda à l'assistance, si elle voulait subir le même sort ; en un tour de bras la forêt d'épineux fit place à une route bien aplatie.

Le rôle du Moogho Naaba de Ouagadougou dans l'implantation du pouvoir colonial dans le *Lyolo* se précisa notamment lors de la révolte des Lyéla de 1915 à 1916. En 1915, les Lyéla, farouchement attachés à leur liberté, se soulevèrent contre le système de servitude imposé par l'administration coloniale, qui se traduisait notamment par l'impôt de

capitation, le travail forcé, les réquisitions de main-d'œuvre et le recrutement militaire. Ils entreprirent ainsi de s'opposer au système oppressif auquel ils étaient soumis. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1915, ils prirent les armes pour chasser les représentants blancs du pouvoir colonial, assimilés aux « Peuls prétentieux » qui, selon leur perception, cherchaient à imposer leur domination.

Selon Maurice Bazémo, pour venir à bout de cette insurrection, les autorités coloniales durent faire appel à des cavaliers du Moogho Naaba (M. Bazemo, communication personnelle, 20 juillet 2026). Cette troupe, conduite par Pawitraogo Tiendrebeogo, vint appuyer les forces françaises engagées dans la répression de la révolte des Lyéla ((M. Bazemo, communication personnelle, 20 juillet 2026). En effet, face à la détermination des Lyéla à repousser les forces coloniales et à l'insuffisance des effectifs français disponibles pour faire face aux insurgés, le résident français de Koudougou, le lieutenant Morel, demanda des renforts au résident de Ouagadougou. L'intervention des cavaliers du Moogho Naaba contribua ainsi à renforcer le dispositif militaire mobilisé pour réprimer la révolte des Lyéla.

À cette époque, la Haute-Volta n'était pas encore constituée en colonie, il fallut attendre 1919 pour que cette entité administrative soit créée. Les différentes révoltes qui éclatèrent notamment dans les pays marka, gurunsi, toussian, lobi, bwa et touareg contribuèrent à montrer aux autorités françaises la nécessité de renforcer leur contrôle administratif et militaire du territoire ((M. Bazemo, communication personnelle, 20 juillet 2026). C'est dans ce contexte que, lorsque le résident de Koudougou demanda un renfort au Moogho Naaba, celui-ci constitua une troupe de cavaliers destinée à soutenir les forces coloniales. Cette troupe représentait un renfort important, d'autant que les Lyéla ne disposaient pas de cavalerie et que leurs combattants étaient essentiellement des fantassins. Selon

E. Bayili (1983, p. 395), l'appel adressé au Moogho Naaba par M. d'Aboussier pour fournir une troupe de soldats était lié au fait que la révolte menaçait « d'embraser la partie Mossi du Kipirsi ». D'après cet auteur, la troupe envoyée par le Moogho Naaba était constituée de cavaliers, armés pour la plupart de fusils à pierre (E. Bayili, 1983, p. 395). Quant à leur effectif, R. Kando (1994, p. 61) avance le chiffre de cent (100) cavaliers. Cette participation des cavaliers moosé apparaît également dans le récit de la bataille de Kukuldi. J. A. Bazié (2001, p. 66) note ainsi : « À Kukuldi 7 à 800 rebelles étaient confrontés au résident de Koudougou qui dirigeait une troupe de 30 tirailleurs, de 20 gardes et de 50 cavaliers moosé ».

Bien que les résistants lyéla fussent animés de courage et d'un profond sens de l'honneur, l'appui militaire apporté par les chefs moose aux forces coloniales contribua à accentuer le déséquilibre des forces en présence. À la supériorité des armes, constituées de fusils et de canons, s'ajouta l'appui militaire des chefs moose, qui contribua à l'échec de la révolte des Lyéla et à l'implantation définitive du pouvoir colonial dans le *Lyolo*.

Conclusion

L'analyse de l'évolution des relations entre les Lyéla et les Moose, de la fin du XIX^{e} siècle à 1920, a permis de mettre en évidence les transformations progressives des rapports politiques et militaires entre les deux communautés. À la veille de la conquête française, les Lyéla demeuraient politiquement indépendants, malgré l'influence exercée par certaines chefferies moose sur quelques villages du *Lyolo*. Les relations entre les deux communautés étaient toutefois ambivalentes, oscillant entre tensions, rivalités, alliances militaires et formes d'assistance réciproque. Ces relations ne traduisaient donc ni une domination politique moose ni une hostilité permanente. Elles reposaient davantage sur des rapports négociés, fondés

sur des intérêts réciproques et susceptibles d'évoluer en fonction des circonstances politiques et militaires. Ainsi, les chefs moose n'ont pas conquis politiquement et militairement le *Lyolo* avant la colonisation ; c'est l'administration française qui a transformé leur influence limitée en instrument administratif. Celle-ci s'est appuyée sur une autorité africaine extérieure au système politique lyél pour contrôler une société qui résistait à la centralisation monarchique. En 1900, une entité politico-administrative fut créée par les Français dans le *Lyolo*. De 1907 à 1920, cette structure politico-administrative fut rattachée à l'autorité du Larlé-naaba Pawitraogo Tiendrebeogo. Ce rattachement favorisa en partie l'appui militaire apporté par le Moogho Naaba au pouvoir colonial dans la répression de la révolte des Lyéla de 1915-1916. L'échec de cette révolte permit ainsi l'affermissement du pouvoir colonial dans le *Lyolo*. Les résultats de cette étude permettent donc de montrer que les chefs moose contribuèrent à l'implantation et à la consolidation du pouvoir colonial dans le *Lyolo*. L'expérience du *Lyolo* révèle ainsi que la mise en place de l'ordre colonial résulta non seulement de la contrainte exercée par l'administration française, mais aussi de l'intégration de certaines autorités africaines dans ses mécanismes de domination. Elle montre également que l'administration indirecte française ne reposait pas nécessairement sur la reconnaissance des autorités politiques autochtones, mais pouvait également produire de nouvelles hiérarchies territoriales en mobilisant des autorités africaines extérieures. En perspective, une étude approfondie de l'évolution sociopolitique et administrative du *Lyolo* entre 1920 et 1968 permettrait de mieux comprendre les transformations de la société lyél et le rôle de sa population dans les luttes politiques ayant conduit à l'indépendance de l'actuel Burkina Faso.

Les notes

1- Rapport mensuel du mois de juillet 1971, Koudougou, 1971, Centre national des Archives de Ouagadougou, 22V168.
2- Rapport mensuel du mois de juillet 1971, Koudougou, 1971, Centre national des Archives de Ouagadougou, 22V168
3- Rapport mensuel du mois de juillet 1971, Koudougou, 1971, Centre national des Archives de Ouagadougou, 22V168
4- Lettre du chef de canton de Didyr à Monsieur l'Administrateur commandant du cercle de Koudougou, juin 1938, archive de la préfecture de Koudougou, cité par KANDO Rachel, 1994, L'impact de la colonisation français sur le pays Nord-Nuna : de la conquête à 1947, p. 99.
5- Lettre du chef de canton de Réo à Monsieur l'Administrateur commandant du cercle de Koudougou, juin 1938, archive de la préfecture de Koudougou, cité par KANDO Rachel, 1994, L'impact de la colonisation français sur le pays Nord-Nuna : de la conquête à 1947, p. 99.

Sources et bibliographie

Les sources orales

Nom et prénom	Statut/fonction	Âge	Lien de l'entretien	Date de l'entretien
BAZEMO Maurice,	Enseignant d'histoire ancienne à la retraite.	67 ans	Ouagadougou	20 – 07 – 2026.
BASSOLE Aimé Ossambié	Agriculteur		Réo	18 – 06 - 2024
GOMBNIMBOU Moustapha,	Professeur d'histoire du peuplement à la retrait		Ouagadougou	21- 08 - 2024.

Les archives

- Centre national des Archives de Ouagadougou, *Rapport mensuel du mois de juillet 1971*, Koudougou, 1971, 22V168.
- Archive de la préfecture de Koudougou, *Lettre du chef de canton de Didyr à Monsieur l'Administrateur commandant du cercle de Koudougou*, juin 1938.
- Archive de la préfecture de Koudougou, *Lettre du chef de canton de Réo à Monsieur l'Administrateur commandant du cercle de Koudougou*, juin 1938.

La bibliographie

- BADO Nicolas (Abbé), s. d. *En Christ leur espérance*, 146 p.
- BAMONY Pierre, 2009. *Des pouvoirs réels du sorcier africain : forces surnaturelles et autorités sociopolitiques chez les Lyéla du Burkina Faso*, L'Harmattan, Paris, 453 p.
- BAKYONO Nicolas, *2004. Le village de Réo*, Réo, 204 p.
- BAKYONO Alphonse, 1983. *L'évangélisation du pays léla de 1912 à 1947*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 112 p.
- BAYILI Emmanuel, 1983. *Les populations Nord-Nuna (Haute-Volta) des origines à 1920*, thèse de 3e cycle, Université de Paris I, 421 p.
- BAZIE Joël Appolinaire, 2001. *L'action missionnaire en pays Lyéla : les œuvres socio-caritatives et éducatives de la mission catholique. (1912-1967)*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 151 p.
- DUPERRAY Anne-Marie, 1978. *Les Gourounsi de Haute-Volta : conquête et colonisation 1896-1933*, thèse de 3eme cycle, Paris, 379 p.

❖ KANDO Rachel, 1994. *L'impact de la colonisation française sur le pays Nord-Nuna : de la conquête à 1947*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, 121 p.

❖ KANTIONO I.I. Jeanne, 2005. *L'Histoire du peuplement de Réo*, mémoire de maitrise, Université de Ouagadougou, 132 p.

❖ SEDOGO Y.F.P., 1987. *La guerre du Moogo précolonial : l'exemple du royaume de Ouagadougou*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, 119 p.

❖ YAMEOGO Sékakonba, 1990. *Le conflit lalle-Ouagadougou*, mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou, p. 161